

## **Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 103**

**18 avril 2008** - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et amis.  
*Coordination Française Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.*

---

### **MOBILISATIONS**

- 1 - Pétition pour une loi-cadre sur les violences
- 2 - Le service des Droits des Femmes en danger
- 3 - Iran : militante des droits des femmes arrêtée

### **TEXTES**

- 4 - Retraites : les femmes paient le prix fort !
- 5 - Pension de réversion : une décision de la CJCE favorable aux partenaires de même sexe
- 6 - Le droit à l'avortement sûr et légal enfin reconnu en Europe
- 7 - Les Chiliennes privées de pilule du lendemain

### **COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...**

- 8 - Conférence Féministes pour une Europe Laïque
- 9 - Débat "Flexicurité et genre, un angle mort ?"

### **FILMS, LIVRES, SORTIES...**

- 10 - Livre : "La Transmission Beauvoir", Les Temps modernes
  - 11 - Livre : Gender mainstreaming de l'égalité des sexes à la diversité ?
  - 12 - Livre : "Les femmes, les arts et la culture"
  - 13 - Livre : "La petite enfance: Entre familles et crèches, Entre sexe et genre"
- 

***La Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes a tenu sa réunion nationale les 29 et 30 mars, la Coordination Européenne, sa réunion européenne les 4/5/6 avril. Les compte-rendus sont en cours et le prochain Courrier de la Marche vous tiendra informé des principaux débats qui les ont animées et des décisions prises. La 3<sup>ème</sup> Marche Mondiale des Femmes aura lieu en 2010. Une réunion internationale en Galicie en octobre de cette année en décidera les dates de début et de fin, les thèmes principaux, les modalités d'action, les outils, et le pays d'arrivée (en 2000, New-york, en 2005, Ouagadougou).***

***Nous aurons à cœur de réussir encore mieux cette nouvelle Marche, en nous mobilisant beaucoup plus à l'avance, avec le souci de contacter et d'intégrer le plus d'associations et d'organisations possibles sur des objectifs communs.***

***Dés maintenant, nous sommes en route vers la Marche Mondiale des Femmes de l'an 2010. Rejoignez-la !***

---

### **MOBILISATIONS**

- 1 - Pétition pour une loi-cadre sur les violences

Continuer à signer et faire signer à l'adresse internet : : <http://orta.dynalias.org/petition-violences-femmes>.

## **2 - Le service des Droits des Femmes en danger : Manifeste pour une politique cohérente et durable d'égalité entre les femmes et les hommes**

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale portée par l'Organisation des Nations unies, l'Union européenne et la République française. Le Président de la République a déclaré vouloir « appliquer à tous les niveaux et dans toutes ses dimensions (salaires, responsabilités, reconnaissance sociale), l'exigence d'égalité », mais les notions de « droits des femmes, d'égalité ou de parité » ne figurent plus dans les intitulés des ministères ou des secrétariats d'Etat et, plus grave encore, l'administration qui a en charge l'impulsion et la mise en œuvre de cette politique est menacée de démantèlement.

Cette administration, le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE), est composée d'un service central et d'un réseau de déléguées régionales et de chargées de mission départementales placées sous l'autorité des Préfets, au plus près des territoires. Le SDFE a pour principales missions de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques et économiques ; de favoriser l'accès à l'emploi des femmes et de promouvoir l'égalité salariale et professionnelle ; de garantir l'accès aux droits fondamentaux, de préserver les acquis (interruption volontaire de grossesse, contraception...) et de lutter contre les violences faites aux femmes.

Pour mener à bien cette politique et lutter contre les inégalités, le SDFE mobilise, de manière transversale, les autres ministères, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises et les partenaires sociaux. Sous prétexte de faire des économies, la Révision générale des politiques publiques (RGPP) s'attaque à l'ensemble des politiques de l'Etat. A deux mois de la Présidence française de l'Union européenne, la RGPP propose, dans le domaine de l'égalité, un schéma qui met en péril l'approche transversale et partenariale de la France pourtant recommandée par l'Europe.

Le positionnement, prévu dans le cadre de la RGPP, des délégations régionales dans les nouvelles directions régionales de la cohésion sociale, les menaces d'éclatement ou de suppression qui pèsent sur l'échelon départemental et les interrogations sur l'avenir du service central, sont contradictoires avec la transversalité et l'interministérialité requises. Cette réforme segmentera et confindra les missions du service dans des approches thématiques cloisonnées et étanches.

Au-delà des questions de devenir des personnels, il s'agit d'une profonde remise en cause de la politique de l'égalité qui nécessite pourtant une volonté politique forte et ambitieuse inscrite dans la durée. Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de progrès pour la société toute entière. Sacrifier la politique portée par le SDFE fait craindre un retour en arrière et la remise en cause d'acquis pourtant récents. Il s'agit également d'une contradiction avec les engagements du Président de la République.

*Intersyndicale du Service des droits des femmes et de l'égalité. Administration centrale et réseau déconcentré. 4 avril 2008*

## **3 - Iran : militante des droits des femmes arrêtée**

*Intervenir au plus vite et avant le 22 mai.*

La militante des droits des femmes Khadijeh Moghaddam a été arrêtée par les forces de sécurité le 8 avril alors qu'elle se trouvait chez elle, à Téhéran. Accusée de « propagande contre l'État, perturbation de l'opinion publique et agissements contre la sécurité nationale »,

elle est détenue au centre de détention de Vozara à Téhéran. Amnesty International pense que cette femme est une prisonnière d'opinion détenue uniquement pour avoir mené des activités pacifiques en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes en Iran. Khadijeh Moghaddam participe activement à la Campagne pour l'égalité, qui vise à recueillir un million de signatures iraniennes sur une pétition demandant l'abrogation des dispositions juridiques discriminatoires envers les femmes. Elle a été arrêtée à 11 heures du matin par des membres des forces de sécurité qui se sont introduits chez elle par la force. Ceux-ci ne lui ont montré son mandat d'arrêt qu'au terme d'une longue dispute. Khadijeh Moghaddam a été conduite à Eshrat Abad (également connue sous le nom de Prison 59), une base des pasdaran (gardiens de la révolution) à Téhéran ; elle y a été interrogée plusieurs heures au sujet de sa participation à la Campagne pour l'égalité, avant d'être traduite devant un juge d'instruction du tribunal révolutionnaire de Téhéran. Le magistrat l'a à son tour questionnée puis inculpée, fixant sa caution à un montant équivalent à environ 70 000 euros

Khadijeh Moghaddam a parlé avec sa famille et ses amis en attendant son transfert au centre de détention de Vozara. Elle leur a dit que son arrestation était due au fait qu'elle avait accueilli chez elle des réunions de la Campagne pour l'égalité, et que le juge d'instruction lui avait demandé de révéler l'identité de sept ou huit membres de la Campagne ayant participé à ces rassemblements. Plus tard, Khadijeh Moghaddam a déclaré au juge qu'elle n'était pas en mesure de payer le montant de sa caution. Selon une déclaration de militants de la Campagne pour l'égalité, le juge aurait indiqué que Khadijeh Moghaddam resterait en prison une semaine, avant de comparaître pour un nouvel interrogatoire devant le tribunal, lors duquel on lui donnerait une autre possibilité de fournir les noms des membres de la Campagne et de régler sa caution. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle avait à dire pour sa défense, Khadijeh Moghaddam aurait déclaré : « mon mode de vie représente ma défense ».

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des dizaines de militants et de sympathisants ont été arrêtés parce qu'ils menaient des activités dans le cadre de la Campagne pour l'égalité, comme le recueil de signatures pour la pétition visant à en finir avec la discrimination contre les femmes dans la législation iranienne. En janvier 2008, le site Internet de la Campagne avait déjà été bloqué au moins sept fois par les autorités (voir <http://www.change4equality.com>). Celles-ci ont fréquemment refusé d'autoriser la tenue de réunions publiques et les militants de la Campagne ont pris l'habitude d'organiser leurs ateliers chez des sympathisants, dont certains ont ensuite reçu des appels de menaces provenant manifestement de responsables de la sécurité, ou ont été convoqués pour être interrogés. Au moins un de ces ateliers a été dispersé par la police au moyen de la force. Les personnes présentes ont été arrêtées, et certaines battues.

Deux femmes, Ronak Safarzadeh et Hana Abdi, restent détenues à Sanandaj, dans la province du Kurdistan (voir l'AU 297/07, MDE 13/130/2007, 7 novembre 2007) en raison de leur participation à la Campagne pour l'égalité.

**ACTION RECOMMANDÉE** : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) : - déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Khadijeh Moghaddam en raison de ses activités pacifiques en faveur de l'égalité des droits entre hommes et femmes en Iran ; - exhortez les autorités à la libérer immédiatement et sans condition, car il s'agit d'une prisonnière d'opinion ; - priez-les de veiller à ce que cette femme soit autorisée sans délai à entrer régulièrement en contact avec sa famille et l'avocat de son choix et à ce qu'elle soit protégée contre toute forme de torture ou d'autres mauvais traitements pendant sa détention.

## APPELS À :

### *Responsable du pouvoir judiciaire :*

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi, Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary, Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « FAO Ayatollah Shahroudi »)

Formule d'appel : Your Excellency,/Monsieur,

### *Ministre du Renseignement :*

Gholam Hossein Mohseni Ejeie, Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue,, Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

### *Guide spirituel de la République islamique d'Iran :*

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street, Téhéran, République islamique d'Iran

mail:info@leader.ir

Formule d'appel : Your Excellency,/Excellence,

## COPIES À :

### *Président de la République :*

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran, Fax : + 98 21 6 649 5880

Courriers électroniques par l'intermédiaire de son site Internet :

<http://www.president.ir/email>

### *Chef du Comité des droits humains au sein du pouvoir judiciaire :*

His Excellency Mohammad Javad Larijani, C/o Office of the Deputy for International Affairs Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad (Ark) Square, Téhéran, République islamique d'Iran, Fax : + 98 21 5 537 8827 (Merci de vous montrer persévérant)

### *Ambassade de la République islamique d'Iran*

Avenue Franklin Roosevelt 15, 1050 Bruxelles : 02.762.39.15

Email : secretariat@iranembassy.be>secretariat@iranembassy.be [5]

## TEXTES

**4 - Retraites : les femmes paient le prix fort !**, par Annick Coupé, Ghyslaine Richard et Sophie Zafari - Le Monde du 11/4/08

Après la réforme de 1993 et celle de 2003, imposées au nom de l'équité !, le premier ministre vient d'affirmer que la durée de cotisation pour un taux plein serait portée de quarante à quarante et un ans entre 2009 et 2012. Il veut confirmer les orientations de 2003 sans qu'aucun bilan n'en soit tiré.

Les femmes paient le prix le plus lourd pour les réformes de 1993 et 2003. Les réformes des retraites accroissent les inégalités de pensions entre hommes et femmes. Les pensions de droit direct des femmes (référence aux salaires) sont de moitié inférieures à celles des hommes. Avec la réversion, la différence est encore de près de 40 %. Les petites retraites, ce sont celles des femmes : la moitié des femmes partant en retraite dans le régime général sont au minimum contributif. Elles constituent 75 % des bénéficiaires de ce minimum.

Ces inégalités sont la conséquence logique des inégalités constatées sur le marché du travail en termes d'emploi et de salaires. Celles-ci sont encore aggravées avec la montée du temps

partiel et des petits boulots chez les femmes. Mais ce n'est pas tout : les réformes des retraites qui privilégient la durée de cotisation pénalisent d'abord les carrières courtes, discontinues (chômage, retrait d'activité) et à temps partiel. Dans le secteur privé, le passage des dix aux vingt-cinq meilleures années pour le calcul du salaire de référence touche les femmes, qui ont davantage de "mauvaises années".

Les femmes sont donc victimes d'une discrimination indirecte : une disposition (l'allongement de la durée de cotisation) apparemment neutre désavantage les personnes relevant d'un genre. Le système de décote constitue une double peine. Les droits familiaux, notamment la majoration de durée d'assurance (huit trimestres par enfant dans le régime général) et l'assurance-vieillesse des parents au foyer permettent aux femmes de valider de nombreux trimestres dans le secteur privé. Cela ne compense que faiblement les inégalités de pensions, très fortes chez les salariés du privé.

Dans la fonction publique, la réforme de 2003 a réduit les droits familiaux dont bénéficient les femmes. Cette mesure antiredistributive n'a jamais été justifiée publiquement. Les mères d'enfants nés avant 2004 n'ont gardé leur bonification d'un an que si elles étaient fonctionnaires au moment de l'accouchement : les femmes inactives, en disponibilité, non titulaires ou travaillant dans le privé ont perdu ce droit, tout comme une partie des étudiantes. Ubuesque : les jumeaux ne comptent plus que pour un !

#### SPIRALE DE LA PAUPÉRISATION

Pour les enfants nés après 2004, le nouveau système pénalise les femmes qui poursuivent leur carrière sans s'interrompre. Le régime de retraite de la fonction publique valorise donc un modèle social qui est rejeté par les femmes. Plutôt que de chercher à faire des économies sur le dos des femmes, les régimes de retraite devraient au contraire favoriser leur activité (qui contribue au financement des retraites) et s'adapter pour répondre aux aspirations des femmes à avoir des droits propres et pour prendre en compte les mutations sociales (Pacs, concubinage, montée du divorce et de la proportion de femmes arrivant seules à l'âge de la retraite, etc.)

Parler de l'égalité le lundi et, dès le mardi, s'appliquer à imposer des réformes qui aggravent les inégalités entre hommes et femmes, aggraver la précarisation sociale et la pauvreté pour une partie de plus en plus importante des femmes, voilà le résultat de la politique de "réforme" des retraites. Il s'agit donc bien d'une politique régressive à tous points de vue.

Il faut stopper cette spirale de la paupérisation, et c'est possible. Garantir un niveau des retraites décent pour les femmes dans une société solidaire est possible. Le droit à une retraite à 60 ans à taux plein doit être accessible à toutes et à tous. Garantir à chacun un niveau futur de pension au moins égal à 75 % de son salaire, avec un minimum global de retraite qui ne soit pas en dessous du smic. Il est aussi possible d'agir pour le droit au travail et le plein-emploi des femmes, de s'attaquer aux inégalités salariales entre femmes et hommes, d'assurer ainsi un niveau correct de pension, enfin de reconnaître la pénibilité du travail des femmes.

Les moyens financiers existent. Financer la retraite doit porter l'exigence d'une modification de la répartition des richesses en faveur du travail. Le recours au travail précaire et au temps partiel imposé doit être lourdement taxé. Les profits financiers doivent être mis à contribution, le système des exonérations financières en faveur des entreprises doit être revu afin d'inciter à l'investissement dans les politiques sociales. Les femmes prendront toute leur place dans les mobilisations pour refuser la dégradation systématique des acquis sociaux,

pour exiger un niveau correct de pension pour toutes et tous, et pour exiger l'égalité et une vie digne.

*Annick Coupé, Solidaires ; Ghyslaine Richard, CGT ; Sophie Zafari, FSU*

## **5 - Pension de réversion : une décision de la CJCE favorable aux partenaires de même sexe**

Selon la Cour de Justice Européenne, refuser d'attribuer une pension de réversion aux partenaires de même sexe constitue une discrimination injustifiable. Le 1er avril, la CJCE a rendu un arrêt particulièrement intéressant pour les partenaires de même sexe.

Saisie par la Cour administrative de Munich pour interpréter la directive 2000/78/EC relative à l'égalité de traitement à l'embauche et dans l'emploi, la Cour a clairement conclu qu'en matière d'assurance vieillesse, le partenaire de même sexe qui survit à son compagnon ou à sa compagne peut prétendre à une pension de réversion de la même façon que s'ils étaient mariés. Dans le cas contraire, est constitué le délit de discrimination lié à l'orientation sexuelle.

La Cour a précisé que le critère fondamental pour comparer la situation des époux et des partenaires engagés dans une union civile est qu'ils doivent vivre dans un soutien mutuel et une assistance formellement établis pour la vie.

En France, le régime de base des retraites devra être réformé afin de garantir l'égalité des droits entre les pacsés et les mariés. C'est ce que préconisent de plus en plus d'experts dont la HALDE. La portée de cet arrêt se limitera donc dans un premier temps chez nous, au régime complémentaire conventionnel.

C'est un premier pas et, avec l'ILGA-Europe \* qui était représentée dans cette affaire par le Docteur Helmut Graupner, le Centre LGBT Paris IDF se félicite de cette décision qui s'appliquera dans tous les pays européens qui ont adopté un statut engageant les couples de même sexe dans un mutuel soutien financier.

Cette décision est une très bonne nouvelle pour les homosexuels et les lesbiennes engagés dans une union civile et pour tous celles et ceux qui oeuvrent pour l'égalité des droits. Elle encourage les associations LGBT françaises à revendiquer une réforme des droits sociaux et en particulier de l'assurance vieillesse.

## **6 - Le droit à l'avortement sûr et légal enfin reconnu en Europe - Communiqué de presse MFPP**

Mercredi 16 avril, des parlementaires venant de 47 pays européens ont adopté un rapport sur l'avortement sûr et légal en Europe par 102 voix contre 69 et 14 abstentions.

Ce rapport invite les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe à adopter des mesures visant à :

- dépénaliser l'avortement dans les pays si cela n'a pas encore été fait,
- garantir l'accès effectif à ce droit pour toutes les femmes,
- respecter l'autonomie du choix des femmes,
- offrir les conditions d'un choix libre et éclairé.

Il appelle également les Etats à assurer l'accès des femmes et des hommes à une contraception adaptée, choisie par eux et à un coût raisonnable ainsi qu'une éducation des jeunes à la sexualité et aux relations entre partenaires.

Le MFPP se félicite de l'adoption de ce rapport. Pour la première fois une institution européenne adopte un texte qui appelle explicitement à la dépénalisation de l'avortement au nom des droits des femmes.

C'est une grande victoire pour toutes les femmes d'Europe, et en particulier pour celles qui se battent en Irlande, en Pologne, à Malte ou ailleurs pour la reconnaissance de ce droit fondamental.

Dans un contexte où les clivages politiques, les a priori idéologiques bloquent toutes avancées en matière de droits et de santé sexuelle et reproductive dans l'Union européenne, nous constatons, avec l'adoption de ce rapport par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qu'il est possible de dépasser ces clivages tout en déplorant la faible mobilisation des parlementaires français à ce vote.

Malgré le caractère non-obligatoire pour les Etats membres, ce rapport deviendra sans conteste une référence incontournable pour toutes celles et ceux qui se battent pour garantir le droit à l'avortement et en améliorer l'accès à toutes les femmes sans distinction d'origine ni de revenu.

## **7 - Les Chiliennes privées de pilule du lendemain - Le Monde du 5/4/08 - Christine Legrand**

La présidente socialiste chilienne Michelle Bachelet a perdu une bataille dans sa lutte contre les inégalités sociales et en faveur des femmes. A Santiago, le tribunal constitutionnel a confirmé, vendredi 4 avril, l'interdiction de la "pilule du lendemain".

Dans le cadre d'un ambitieux plan de planification familiale pour les secteurs les plus démunis, Mme Bachelet avait décidé, en septembre 2006, que la pilule du lendemain serait distribuée gratuitement aux adolescentes à partir de 14 ans, sans autorisation préalable des parents, pour éviter des grossesses non désirées. Chaque année, 38 000 enfants naissent au Chili de mères adolescentes. Cette décision a été condamnée par l'Eglise catholique et des partis de droite, mais aussi par des hommes politiques du centre-gauche au pouvoir. Des pharmacies refusaient de distribuer cette pilule, malgré le soutien du ministère de la santé qui les menaçait de lourdes amendes.

Première femme élue présidente du Chili, Mme Bachelet voulait lutter contre le manque d'information sur la sexualité. Dans les milieux défavorisés, une jeune fille sur cinq de moins de 20 ans a déjà un enfant, contre une sur trente dans les classes aisées. "Personne ne fait une campagne en faveur des relations sexuelles précoces, a plaidé la présidente. Malheureusement, 14 % des jeunes filles de 14 ans sont déjà actives sexuellement. Il est donc du devoir de l'Etat de leur fournir une alternative qui ne soit ni l'avortement ni la grossesse." L'IVG est interdit au Chili (160 000 avortements clandestins ont lieu par an). Contrairement aux pauvres, les femmes aisées peuvent s'offrir des interruptions de grossesse dans des cliniques privées, qui les déguisent en appendicite.

## **COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...**

### **8 - Conférence Féministes pour une Europe Laïque**

Rome du 31 Mai et 1<sup>er</sup> juin 2008

En quoi la laïcité est une digue de protection pour la liberté des femmes ? En quoi est-elle un enjeu pour l'émancipation humaine ?

Nous vous invitons, en partenariat avec un premier groupe de réseaux et d'associations féministes (\*) à prendre part à la préparation et à la tenue de la conférence « Féministes pour une Europe laïque » car nous estimons nécessaire d'associer le plus largement les associations féministes et les mouvements et organisations intéressés et impliqués dans cette thématique.

Le système patriarcal a 4000 ans d'histoire et il a des racines profondes dans toutes les religions dont il est devenu l'un des principaux vecteurs. Ultra libéralisme, militarisme et montée en puissance des organisations religieuses cheminent ensemble et se renforcent mutuellement. Plus la pauvreté progresse, plus les Etats délèguent des pans entiers du pouvoir social et politique aux institutions religieuses.

Une citoyenneté pleine et entière pour toutes les femmes et l'exercice de leurs droits fondamentaux, de leurs droits sexuels et reproductifs, et de leur orientation sexuelle - doit prévaloir sur, voire disqualifier, toutes références aux cultures ou aux religions.

L'égalité des sexes fait partie des valeurs universelles qui sous tendent le principe de laïcité.

La construction d'une Europe solidaire, pacifique, égalitaire et réellement démocratique nécessite la prise de conscience du lien essentiel entre la lutte pour la défense des droits des femmes et la lutte pour la laïcité. Celle-ci - fondée sur la séparation totale des structures religieuses et des Etats - est un acquis politique et social majeur pour se protéger de tous les intégrismes et de toutes les menaces contre l'émancipation humaine.

Cette conférence nous permettra d'aller plus loin dans l'analyse de l'influence des structures et idéologies religieuses sur la vie et les droits des femmes qui vivent en Europe. Nous voulons y faire entendre un NON urgent aux menaces qui se précisent partout en Europe et un OUI pour de nouveaux droits.

A l'issue de la conférence nous publierons le texte fondateur d'une laïcité féministe en Europe, qui pourrait être le support d'une campagne internationale commune .

Contact : [ife@efi-europ.org](mailto:ife@efi-europ.org)

(\*) *Le réseau EL FEM , IFWF Pays Bas, Association des Rationalistes Polonais, réseau des femmes du PRC de Lombardie,. Femmes Solidaires France.*

## **9 - Débat "Flexicurité et genre, un angle mort ?"**

La revue "Travail, genre et sociétés" organise un débat "Flexicurité et genre, un angle mort ?" animé par Rachel Silvera, le mercredi 28 mai 2008 de 17h à 19h à Sciences Po - Hôtel d'York - 56 rue Jacob - 75006 Paris

Le thème de la flexicurité se développe très rapidement en France, notamment dans la mise en oeuvre de nouveaux instruments de la politique de l'emploi. La question du genre et souvent absente de ces débats. Il est rarement question des parcours discontinus des femmes, de leur présence massive dans le temps partiel - parfois appelé à devenir l'un des outils de la flexicurité -, des conséquences de l'évolution du contrat de travail du point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes...

L'objectif est d'ouvrir le débat sur ce silence et ses conséquences : que donnerait une lecture «sexuée» de la flexicurité à la française ? Est-ce effectivement un renouveau du modèle social français ou peut-on penser que les femmes expérimentent largement certaines formes de flexicurité à leurs dépens et depuis fort longtemps ? Sont-elles finalement dans la ligne de mire de ces nouvelles politiques d'assouplissement du marché du travail ou y a-t-il une «neutralité» dans ces dispositifs ?

Sont invité-es à débattre : Véronique De Keyser, Université de Liège, Anne Eydoux, Université Rennes 2, Bernard Friot, Université Paris 10 Nanterre, Bernard Gazier, Université Paris 1, Maria Jepsen, Université Libre de Bruxelles, Nicole Kerschen, Université Paris 10 Nanterre, Marie-Thérèse Letablier, Centre d'études de l'emploi - Paris

Vous trouverez l'invitation sur le site de Travail, genre et sociétés :

<http://www.tgs.cnrs.fr/evenements.htm>. L'entrée est libre. A bientôt donc

## FILMS, LIVRES, SORTIES...

**10 - Livre : "La Transmission Beauvoir", Les Temps modernes - Source : un article de Christine Rousseau dans Le Monde**

On n'en finira jamais de lire et relire Beauvoir. Et c'est tant mieux. A l'occasion de la commémoration du centième anniversaire de sa naissance le 9 janvier 1908, une multitude de livres viennent éclairer tout à la fois son parcours et son oeuvre. Outre l'essai de Danièle Sallenave, *Castor de guerre* (Gallimard, 602 pages, 25 euros), tout aussi passionnant est le numéro spécial que lui consacrent *Les Temps modernes*, revue qu'elle fonda et dirigea avec Jean-Paul Sartre.

Au-delà du titre, " *La Transmission Beauvoir* ", qui montre bien, comme le relèvent nombre d'interventions, la nécessité, aujourd'hui encore, de diffuser l'oeuvre et la pensée de l'auteur du *Deuxième Sexe*, c'est bien le mot "proximité", ainsi que le souligne Liliane Kandel en avant-propos, qui s'impose à la lecture de ce copieux volume. Un numéro où sont rassemblées quarante-six contributions d'hommes et de femmes (en majorité), toutes générations confondues, ayant eu des parcours et des engagements fort différents. Dans le dessein de cette proximité plurielle, vivante, se déploient d'abord, à travers les souvenirs de ses proches, de ses amis, tous les visages de Simone de Beauvoir. Celui de la femme aimée et aimante que l'on découvre dans le beau texte inaugural de Claude Lanzmann, extrait d'une autobiographie à paraître en janvier 2009 chez Gallimard ; celui du jeune Castor, pendant la guerre, telle que la côtoya Dominique Desanti ; ou encore, de la directrice des *Temps modernes* qui accueillit Sami Naïr, Claire Etcherelli, secrétaire de la revue, et aussi les jeunes féministes du MLF à qui Beauvoir ouvrira les colonnes pour un numéro spécial et confiera de décapantes "Chroniques du sexisme ordinaire". Sur ce point, Geneviève Fraisse salue ce féminisme qui savait alors manier l'humour.

Proximité d'une femme, chaleureuse, généreuse, drôle, d'une intellectuelle qui aura marqué plus d'une génération de femmes - nombre d'entre elles expriment ici leur "reconnaissance". Et leur dette à l'égard d'une oeuvre phare, *Le Deuxième Sexe*, qui en dépassant les frontières et les genres a su ouvrir non seulement des chemins inédits de vie, mais aussi de pensée. Cet "effet épistémologique" (Liliane Kandel), on le mesurera dans le domaine de l'histoire des femmes (Michelle Perrot), de la philosophie (Elisabeth Badinter) ou encore de l'anthropologie (Frédéric Keck). Même si cette "oeuvre classique" (Christine Fauré) et littéraire (voir l'intéressante analyse d'Eliane Lecarme-Tabone) souffrit de critiques virulentes à sa sortie, mais aussi de malentendus qui perdurent encore (sur ce point, Elisabeth Badinter montre fort bien l'impasse des tenants d'un retour au maternalisme et à la victimisation), son message va agir comme un puissant ferment de combats et de luttes bien au-delà de l'Hexagone.

En Iran, comme le souligne Chahla Chafiq, dont le propos éclaire particulièrement la pensée de Beauvoir, son universalisme et le rejet de "la tentation d'un relativisme culturel" auquel certaines féministes ont cédé, notamment sur la question au port du voile ; mais aussi en Algérie, au Japon, même si, actuellement, les préoccupations natalistes menacent dangereusement les mouvements féministes, ou encore aux Etats-Unis.

Ainsi que le dit Philippe Val : " Simone de Beauvoir a produit une de ces oeuvres étranges qui modifient l'existence de ceux et de celles qui ne connaissent même pas son nom et qui ne la liront peut-être jamais. Ce qu'elle dit, toute pensée moderne dans le monde se l'est approprié d'une manière ou d'une autre. Il n'y a plus guère d'endroits sur terre où ce que Simone de

Beauvoir a brandi à la face du monde est ignoré. " Et c'est bien cela qu'illustre parfaitement ce numéro : la modernité de Beauvoir.

"La Transmission Beauvoir", Les Temps modernes, Numéro spécial, janvier-mars, 444 pages, 22,50 euros

**11 - Livre : Gender mainstreaming de l'égalité des sexes à la diversité ? - Cahiers du Genre N° 44/2008**

Dix ans après sa promotion par l'Union européenne, ce numéro questionne les enjeux théoriques et pratiques du gender mainstreaming, nouvelle approche de l'égalité entre les sexes. Quels enseignements tirer de sa traduction par les différents acteurs aux niveaux communautaire, national et local ?

**12 - Livre : "Les femmes, les arts et la culture" - n° 19/2008 de Travail, genre et sociétés**

Parution du n° 19/2008 de Travail, genre et sociétés : "Les femmes, les arts et la culture, Frontières artistiques, frontières de genre" de la revue Travail, genre et sociétés.

<http://www.tgs.cnrs.fr>

**13 - Livre : "La petite enfance: Entre familles et crèches, Entre sexe et genre"**

Comment perçoit-on les différences entre filles et garçons dans les premiers âges de leur vie ? Les pères s'impliquent-ils davantage aujourd'hui auprès de leurs bébés ? Quelle différenciation des rôles féminin et masculin, maternel et paternel, véhicule-t-on dans la littérature spécialisée ?

L'ambition de ce livre est d'apporter des éléments de réflexion utiles tant à la discussion scientifique qu'aux interrogations des professionnelles, des formateurs et formatrices, de toutes celles et tous ceux qui souhaitent développer les liens entre pratiques de recherche et prise en charge des jeunes enfants.

A partir des contributions de professionnelles de la petite enfance et de chercheuses en sciences humaines et sociales, on essaiera de comprendre :

- pourquoi les adolescentes estiment souhaitable d'inciter les petits garçons à jouer à la poupée à l'exception de leurs propres futurs fils ;

- comment le temps que les pères passent avec leurs enfants est à la fois rare et paré de toutes les vertus ;

- pourquoi la volonté d'encourager l'autonomie des petits enfants gagne à tenir compte de la précocité de la construction des stéréotypes de sexe.

Nathalie Coulon, maître de conférences en psychologie à L'Université Lille 3 et Geneviève Cresson, professeure de sociologie à L'Université Lille 1, animent le projet de l'Institut International Erasme, MSH du Nord-Pas-de-Calais : « Etudes des rapports sociaux de sexe dans le contexte de la naissance d'un premier enfant : approche socio-écologique ».

*Editions L'Harmatta- 236 pages - 23 euros*